



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lunel, le 27 juillet 2018

### EXERCICE PARTIEL DE L'OPTION DE SURALLOCATION

- Fin des opérations de stabilisation
- Augmentation de capital dans le cadre de l'IPO portée à 10,2 M€
- Mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec Gilbert Dupont

**BIO-UV Group (Code ISIN : FR0013345493/ Mnémonique : ALTUV), spécialiste des systèmes de désinfection de l'eau par ultraviolets, annonce aujourd'hui que l'option de surallocation consentie à Gilbert Dupont a été exercée à hauteur de 51% dans le cadre de son introduction en bourse sur le marché Euronext Growth.**

L'exercice partiel de cette option a donné lieu à l'émission de 48.674 actions nouvelles supplémentaires au prix de l'offre, soit 3,84 € par action, représentant un produit brut de 186.908 euros. Après exercice partiel de l'option de surallocation, il a été émis un total de 2.650.484 actions nouvelles dans le cadre de l'introduction en bourse, représentant 33,8% du capital et portant le produit brut total de l'offre à environ 10,2 millions d'euros.

Conformément à l'article 631-10 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »), Gilbert Dupont, en sa qualité d'agent stabilisateur, indique qu'il a réalisé des opérations de stabilisation sur les actions de BIO-UV Group (Code ISIN : FR0013345493/ Mnémonique : ALTUV) comme suit :

- La stabilisation a débuté le 10 juillet 2018 et s'est achevée le 26 juillet 2018
- La dernière opération de stabilisation a été effectuée le 26 juillet 2018
- Les fourchettes de prix dans lesquelles la stabilisation des échanges a été réalisée sont les suivantes :

Date	Prix le plus bas en euros	Prix le plus haut en euros
10/07/2018	3.84	3.84
11/07/2018	3.76	3.84
12/07/2018	3.83	3.84
13/07/2018	3.73	3.84
16/07/2018	3.73	3.82
17/07/2018	3.8	3.80
18/07/2018	3.8	3.83
19/07/2018	3.75	3.81

20/07/2018	3.79	3.80
23/07/2018	3.75	3.84
24/07/2018	3.78	3.84
25/07/2018	3.80	3.83
26/07/2018	3.82	3.83

A partir du 27 juillet 2018 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la société BIO-UV Group a confié à la société de Bourse Gilbert Dupont la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision AMF du 21 mars 2011.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :  
- 150.000 € en espèces

Répartition du capital après exercice de l'option de surallocation

Actionnaires	Capital non dilué après Offre				Capital dilué après Offre			
	nb d'actions	% du capital	nb de droits de vote (1)	% des droits de vote	nb d'actions	% du capital	nb de droits de vote (1)	% des droits de vote
EURL BGH (2)	1,967,068	25.10%	3,509,667	29.54%	1,967,068	25.05%	3,509,667	29.50%
Benoît Gillmann	661,863	8.44%	1,323,726	11.14%	661,863	8.43%	1,323,726	11.13%
<b>Sous-total Benoît Gillmann</b>	<b>2,628,931</b>	<b>33.54%</b>	<b>4,833,393</b>	<b>40.67%</b>	<b>2,628,931</b>	<b>33.48%</b>	<b>4,833,393</b>	<b>40.62%</b>
SCR Banque Populaire	777,083	9.91%	1,502,083	12.64%	777,083	9.90%	1,502,083	12.62%
SAS Naxicap Rendement 2018	725,000	9.25%	1,450,000	12.20%	725,000	9.23%	1,450,000	12.19%
Naxicap	1,502,083	19.16%	2,952,083	24.84%	1,502,083	19.13%	2,952,083	24.81%
SORIDEC	442,647	5.65%	833,211	7.01%	442,647	5.64%	833,211	7.00%
ATALAYA (3)	696,508	8.89%	696,508	5.86%	696,508	8.87%	696,508	5.85%
<b>Sous-total Investisseurs financiers</b>	<b>2,641,238</b>	<b>33.70%</b>	<b>4,481,802</b>	<b>37.72%</b>	<b>2,641,238</b>	<b>33.63%</b>	<b>4,481,802</b>	<b>37.67%</b>
Xavier BAYLE	99,606	1.27%	99,606	0.84%	99,606	1.27%	99,606	0.84%
Xavier DEVAL	0	0.00%	0	0.00%	15,000	0.19%	15,000	0.13%
Laurent-Emmanuel Migeon	26,041	0.33%	26,041	0.22%	26,041	0.33%	26,041	0.22%
<b>Sous-total Salariés</b>	<b>125,647</b>	<b>1.60%</b>	<b>125,647</b>	<b>1.06%</b>	<b>140,647</b>	<b>1.79%</b>	<b>140,647</b>	<b>1.18%</b>
<b>Public</b>	<b>2,442,153</b>	<b>31.16%</b>	<b>2,442,153</b>	<b>20.55%</b>	<b>2,442,153</b>	<b>31.10%</b>	<b>2,442,153</b>	<b>20.53%</b>
<b>Total</b>	<b>7,837,969</b>	<b>100.00%</b>	<b>11,882,995</b>	<b>100.00%</b>	<b>7,852,969</b>	<b>100.00%</b>	<b>11,897,995</b>	<b>100.00%</b>

(1) Intégrant les droits de vote double attribués le jour de l'inscription aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris des actions de la Société.

(2) Société dont le capital est détenu à 100% par Monsieur Benoit GILLMANN, Président Directeur Général de la Société.

(3) ATALAYA est un Fonds Professionnel de Capital Investissement, représenté par sa société de gestion ACE MANAGEMENT.

## **A propos de BIO-UV Group**

Créé en 2000, BIO-UV Group conçoit, fabrique et commercialise des systèmes innovants de désinfection de l'eau par ultraviolets. La gamme d'équipements développés par le Groupe adresse plusieurs marchés :

- Le marché récréatif sur lequel BIO-UV Group est n°1 en France et en Europe du traitement de l'eau des piscines résidentielles par UV ainsi que sur le marché public et semi-public de la déchloration en bassins collectifs ;
- Les marchés Municipaux et Industriels sur lesquels ont été développées des gammes spécifiques pour des applications telles que : la potabilisation, le traitement des effluents, la réutilisation des eaux usées (REUSE), les eaux de process, l'aquaculture, etc ;
- Le marché des eaux de ballast de navires qui bénéficie depuis 2017 d'une nouvelle réglementation internationale imposant à tous les bateaux de disposer d'un équipement de traitement de leurs eaux de ballast.

En 2017, BIO-UV Group a réalisé un chiffre d'affaires de 10,2 M€ et un EBITDA de 1,1 M€, représentant une marge EBITDA de 11,1%. Au 31 mars 2018, l'effectif du Groupe était de 61 collaborateurs.

BIO-UV Group est labellisée Entreprise Innovante par Bpifrance et est éligible au dispositif PEA-PME.

## **Contacts :**

### **BIO-UV Group**

+33 (0)4 99 13 39 11  
invest@bio-uv.com

### **ACTIFIN, communication financière**

**Alexandre COMMEROT**

+33 (0)1 56 88 11 11  
biouv@actifin.fr

### **ACTIFIN, relations presse financière**

**Isabelle DRAY**

+33 (0)1 56 88 11 29  
idray@actifin.fr